
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2013/ 070 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU CONSEILLER SPECIAL
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHARGE DE LA REFORME
DU SECTEUR DE LA JUSTICE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

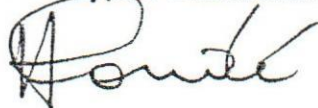
- Vu la Constitution ;
Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;
Vu les Décrets D/2012/N° 109/PRG/SGG du 5 Octobre 2012, D/121/PRG/SGG du 8 novembre 2012 et D/127/PRG/SGG du 26 novembre 2012 portant Nomination de Ministres ;
Vu le Décret D/2013/056//PRG/SGG du 20 mars 2013 portant Création du Comité National de Pilotage de la Reforme de la Justice ;
Vu la Proclamation faite par le Président de la République dans son Message à la Nation du 1^{er} octobre 2012 faisant de l'année 2013 l'Année de la Justice ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mamadou Lamine FOFANA, Magistrat, résidant à Dakar, est nommé Conseiller Spécial du Président de la République chargé de la Reforme du Secteur de la Justice.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry, le 09 AVR. 2013



Pr ALPHA CONDE